



RAPPORT D'ACTIVITE

« GROUPE HANDICAP ENFANTS » Année 2017

Pour cette année 2017, notre groupe s'est réuni 3 fois : le 01 février, le 05 juillet et le 27 septembre.

Au-delà de ces rencontres, notre groupe a externalisé son cadre réflexif en contribuant aux travaux conduits par les partenaires de l'EPSMD les 03 février, 31 mars et 24 novembre. Ces rencontres nous ont permis de réaliser un état des lieux de nos modalités de coopération en posant les freins mais également en repérant les leviers possibles à l'amélioration d'une coopération plus que jamais indispensable à la cohérence des parcours des enfants et adolescents que nous accompagnons.

Le Groupe « Handicap Ecole » quant à lui s'est réuni une fois.

Au cours de nos rencontres, les échanges ont été nourris des apports collectifs et à nouveau nous tenons à remercier chacun d'avoir contribué à la réflexion, au partage de connaissances et à la transmission d'informations diverses.

Nous savons tous que notre cadre d'intervention se transforme et qu'il apparaît plus que jamais essentiel d'avancer ensemble afin de co construire ce futur professionnel.

Voici un bref rappel des thématiques abordées :

- « L'inclusion par le sport » avec l'intervention de M. Prost, Directeur Départemental de l'UNSS chargé de développer la communication sur les actions en faveur du handicap. Le lien a naturellement été réalisé avec la Fédération Française de Sport Adapté.
- « L'inclusion scolaire » à partir de :
 - L'externalisation des unités d'enseignement,
 - La question du transport scolaire des enfants en situation de handicap,
 - Le décret n°2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médicosociaux en dispositif intégré.

- L'incidence du décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) qui met en œuvre la simplification et l'assouplissement du régime d'autorisation,
- Nous sommes aussi revenus sur l'expérimentation SERAFIN-PH (Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées).
- Nous avons partagé nos observations sur l'évolution des services de la MDPH et avons fait un focus sur les équipes pluridisciplinaires et leur fonctionnement.
- Nous nous sommes intéressés à l'inclusion par la culture avec la possible subvention de la Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) aux établissements afin d'accueillir des artistes à résidence dans les établissements.
- M. Dusquesnoy a présenté son nouveau dispositif « **Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées** » porté par l'AEI. Ce dispositif intègre ainsi la démarche nationale : « *Une Réponse Accompagnée Pour Tous* » et répond de façon souple, adaptée et transitoire aux besoins non pris en charge des personnes et de leurs aidants. Naturellement, le sujet sur la « RAPT » a été un fil conducteur de nos différentes rencontres.
- Au-delà de toutes ces questions très formelles, nous avons abordé des sujets plus pratiques, notamment la question :
 - Des repas hallal,
 - De la gestion des intempéries,
 - De l'analyse des pratiques (coût, retour d'expériences),
 - Des territoires,
 - Des indicateurs ANAP,
 - Des nouvelles places autisme par requalification ou extension non importantes.

Pour conclure, nous soulignerons que même si notre actualité réglementaire ou nos réalités institutionnelles nous ont contraints à moins de rencontres, notre groupe a su entretenir la dynamique de partage importante au GADES au travers de rencontres sur les territoires ou d'entraides.

Hugues Nien, Dominique lefort, animateurs du groupe « *Handicap enfants* »